

## BILAN DES PROJETS EN COURS

Les projets commencent à se concrétiser. Après une période d'étude, de longues démarches pour obtenir des subventions, et un temps d'attente considérable, les réponses se précisent et les travaux vont pouvoir débuter en fonction des aides accordées.

Quels sont ces projets ?

Amélioration de l'école :

Remplacement des dernières fenêtres de l'école.

Installation d'une serrure à distance pour le portail, au bénéfice de l'école, de l'Alsh et de la bibliothèque.

Remplacement d'un radiateur.

Travaux d'entretien courant : peinture du mur d'une classe, réparations de sol, pose de rideaux pare-soleil sur les nouvelles fenêtres, remplacement des blocs de sécurité d'évacuation.



### RENOVATION BIS

Très attachés au patrimoine de notre village, Daniel et Jacqueline MENNECIER ont pris l'initiative de consacrer une partie de leur temps et de leur argent à rénover le calvaire et la stèle des Polonais à HOUSOY-LE-FARCY. Merci !

Trottoirs filtrants rue de Guehngnies :

Installation de trottoirs filtrants avec deux puisards d'infiltration pour rediriger les eaux de pluie vers la nappe phréatique, prévue pour début octobre 2024.

Subventions confirmées par l'État et l'agglomération du Beauvaisis.

Installation du City Stade :

Les travaux, subventionnés, devraient débuter durant l'été derrière le lotissement HLM et être opérationnels au troisième trimestre.

Équipement de voirie :

La demande de subvention pour l'achat d'un broyeur de branches et d'un aspirateur embarqué sur camion a été refusée cette année par l'État, malgré son importance.

Isolation et économie d'énergie :

Selon les moyens financiers en fin d'année, travaux d'isolation et d'économie d'énergie sur l'éclairage de la salle polyvalente et sur le chauffage.

Subvention de l'État confirmée, en attente de la réponse du département.

Salle multifonction :

Projet repoussé à 2025 en fonction des subventions accordées. Clôture du terrain du presbytère et travaux de voirie rue Jean Schryve à l'automne pour permettre aux riverains de réaliser leurs projets.

Nous faisons face à un contexte économique difficile, avec des aides en diminution et des coûts en augmentation. Nous devons rester prudents pour maintenir le village dans un état correct, les coûts des travaux d'entretien de la voirie augmentant de manière vertigineuse.

### SUBVENTIONS

Les subventions requises pour la construction de la salle multifonctions ne nous ont pas été octroyées pour 2024. Nous maintenons la demande pour 2025.

## BIEN VIVRE A

# TROISSEREUX

Le Mag.



### LE MOT DU MAIRE

Chers Tressoriens, Chères Tressoriennes

Dans la nuit tragique du 15 au 16 août 1944, notre village a été le théâtre d'atrocités impensables. En représailles à des tirs subis, les forces allemandes ont froidement exécuté notre maire, Jules DEGROOTE, sa femme, sa jeune fille, ainsi que deux employés, dans la cour de leur ferme. D'autres hommes de

Troissereux ont connu le même sort, tandis que leurs familles étaient retenues dans la cour du château, et plusieurs bâtiments furent incendiés.

Houssoy-le Farcy n'a pas été épargné par cette folie meurtrière, avec l'exécution de plusieurs Tressoriens et de quatre Polonais venus au ravitaillement.

Le 16 août 2024, nous commémorerons les 80 ans de

cet affreux événement. Rendez-vous à 10h00 à la mairie pour un programme de recueillement, de discours, et de dépôts de gerbes, culminant par un vin d'honneur à la salle polyvalente.

Soyons nombreux à honorer le souvenir de ces victimes innocentes et à transmettre ce devoir de mémoire aux jeunes générations.

Bien à vous,

**Votre Maire : Christian DEMAY**

### URBANISME RAPPEL DES REGLES

Pour réaliser des travaux, il peut être nécessaire de déposer un permis de construire ou une déclaration préalable. Ces démarches sont obligatoires pour garantir que le projet respecte les règles d'urbanisme. Avant de commencer, vérifiez si votre projet est concerné par le Plan Local d'Urbanisme (PLU) consultable sur [Troissereux.fr](http://Troissereux.fr). En cas de doute, n'hésitez pas à consulter votre mairie.

Tous les travaux ne sont pas autorisés, la commune est en droit de vous les faire modifier s'ils ne res-

pectent pas le PLU. Les travaux concernés peuvent être : clôtures, façades, peintures, toitures, etc...

En zone non couverte par un PLU, un permis est nécessaire dès que l'agrandissement dépasse 20 m<sup>2</sup>. Sinon, une déclaration de travaux suffit. Pour respecter les délais, anticipez ces démarches et intégrez-les dans votre planning de travaux, incluant montage des dossiers, instruction et recours des tiers. A défaut d'avoir pris les précautions nécessaires vous risqueriez d'avoir des difficultés avec votre assurance si une inondation se produisait.

### TRIBUNE DE LA SECONDE LISTE

La seconde liste n'a pas transmis de texte à paraître dans cette édition 19 du Mag.



[Restons en Contact](mailto:mairie@troissereux.fr)

☎ 03 44 79 02 89

✉ [mairie@troissereux.fr](mailto:mairie@troissereux.fr)

## FLEURISSEMENT

Les jachères fleuries, semées en 2023 dans notre village, reflorissent cette année, apportant une nouvelle vague de beauté et de biodiversité. Ces espaces colorés, ont été conçus pour encourager la présence des pollinisateurs tout en offrant aux habitants un cadre enchanteur, même si la météo de cette année est assez peu propice au développement de ces insectes.

L'initiative, lancée l'année dernière, a déjà porté ses fruits. Les jachères attiraient et attireront abeilles, papillons et autres insectes essentiels à notre écosystème, contribuant à la pollinisation des cultures environnantes.

La réapparition des fleurs témoigne de la réussite de ce projet écologique et esthétique. Elle souligne l'importance de telles actions pour la préservation de notre environnement et le bien-être de notre communauté. Les jachères fleuries conti-

nent d'embellir notre village, prouvant que la nature, lorsqu'elle est bien protégée et valorisée, sait nous remercier de la plus belle des manières.



## FETE DE L'EAU



La FETE DE L'EAU organisée par l'association des FETES HISTORIQUES au CHATEAU DE TROISSE-REUX ce samedi 6 juillet 2024 a reçu un public assez nombreux et enthousiaste. Pour l'occasion, le château est revenu quelques années en arrière et s'est paré de ses plus beaux costumes d'époque. Les visiteurs ont pu profiter d'une météo favorable et des nombreuses attractions pour petits et grands.



## LES JEUNES A L'HONNEUR !

Troissereux est fier de ses jeunes sportifs qui se distinguent par leurs performances exceptionnelles. Parmi eux, Lucas Ancieux, âgé de 7 ans, a brillé en se classant second au Challenge de l'Oise VTT. Licencié au "Beauvais Team Cycliste", Lucas a montré une détermination et une endurance remarquables à travers cinq épreuves dans les communes de La Neuville-en-Hez, Estrée-Saint-Denis, Beauvais, Cires-lès-Mello, et Saint-Paul. Ses parents, entraîneurs et coéquipiers sont extrêmement fiers de son exploit. La municipalité félicite chaleureusement Lucas, un exemple inspirant pour les jeunes du village.

Autre jeune talent de Troissereux, Aïna, 8 ans, passionnée par l'équitation, s'entraîne avec sa ponnette, Femke des As. Elle s'est qualifiée pour les épreuves de saut d'obstacles, un résultat de son dévouement et de ses entraînements rigoureux. Aïna et ses trois coéquipières du Club hippique de Balagny-sur-Thérain ont défendu les couleurs de l'Oise dans la catégorie Shetland et se sont classées 7ème sur 20 au championnat de France.

Les jeunes sportifs de Troissereux incarnent la persévérance et la passion, promettant un avenir brillant pour notre village. BRAVO !

## FESTIVAL ARTS ET CULTURE

Succès du Premier Festival Arts et Culture au Château de Troissereux.

Le 2 juin 2024, le Château de Troissereux a accueilli son premier festival Arts et Culture, organisé par le Comité des Fêtes de Troissereux, la famille Tranié (châtelains), l'association des parents d'élèves de Troissereux, l'Agglo du Beauvaisis, la ville de Beauvais et la commune de Saint-Paul.



Sous un soleil qui est apparu presque dès le début de l'après-midi, le festival a attiré de nombreux visiteurs venus profiter des performances. Les grands Chœurs du conservatoire de Beauvais, les Chœurs du collège de

Bresles, l'Orchestre d'Harmonie du Beauvaisis, les ensembles Sostenuto et Aquillon du conservatoire de Beauvais et l'Association Form'n danse ont

animé le festival pendant près de cinq heures avec un programme mêlant musique classique et contemporaine revisitée ainsi que du chant.

Les visiteurs ont pu déambuler dans les magnifiques jardins du château, savourant chaque instant des prestations artistiques qui se sont enchaînées sans interruption. Les moments forts de la journée ont inclus des interprétations émouvantes des grands classiques et des compositions modernes captivantes.

La commune de Troissereux tient à remercier chaleureusement toutes les personnes, bénévoles pour la plupart, ayant contribué à la réussite de cet événement, et plus particulièrement David Pautrel. Ce dernier ayant joué un rôle clé en imaginant cette journée, et en coordonnant les différents acteurs impliqués, depuis de nombreux mois, tout en répétant et participant en tant que musicien.

Ce premier festival Arts et Culture au château de Troissereux a été une réussite retentissante, créant une expérience mémorable pour tous les présents. La communauté locale se réjouit déjà de la perspective de futurs événements similaires qui continueront de promouvoir la richesse culturelle de la région et de rassembler tout type de publics, autour de moments artistiques d'exception.

**BRAVO !!!**

## RENOVATION.

Les congés d'été ont permis de mener à bien une nouvelle tranche de travaux à l'école.



Cette fois, l'accent a été mis sur le remplacement des dernières fenêtres anciennes. Les nouvelles fenêtres, conçues pour une isolation optimale, contribueront à réduire significativement la consommation d'énergie cet hiver.

Par ailleurs, le sol de notre lavoir ancien a été entièrement refait. Des tomettes d'époque, récupérées dans le presbytère avant sa destruction, ont été utilisées pour restaurer ce lieu emblématique.

Ces tomettes, patinées par le temps, apportent une authenticité et un charme indéniables au lavoir, tout en préservant l'histoire et le patrimoine de notre commune.



Ces travaux réalisés par des artisans (école) et des bénévoles (lavoir) montrent un engagement fort pour la conservation du patrimoine local et l'amélioration des infrastructures, tout en visant une meilleure efficacité énergétique.